

# OMS BURUNDI NEWS

Mai 2022



## EDITORIAL

Chères lectrices, chers lecteurs et partenaires,

Le paludisme reste un problème majeur de santé publique et de développement sur notre continent. Au cours de l'année 2021, environ 95 % des 228 millions de cas estimés ont été détectés dans la Région africaine de l'OMS, pour 602 020 décès. Au Burundi, le paludisme reste encore une cause importante de morbidité et de mortalité. Huit provinces sur les 18 que compte le pays sont considérées comme étant à risque épidémique. Il s'agit de Gitega, Karusi, Kayanza, Muramvya, Muyinga, Mwaro, Ngozi et Cankuzo. Face à ce fléau, l'OMS appuie le pays dans ses différentes initiatives pour parvenir au résultat zéro-paludisme. Ce soutien s'est encore manifesté à travers la contribution de l'Organisation mondiale de la santé à la célébration de la Journée Mondiale contre le paludisme, édition 2022.

Dans ce numéro de OMS Burundi News nous revenons sur quelques moments clés de cette commémoration qui a eu lieu le 06 Mai 2022 dans la province de Muyinga.

Par ailleurs, fidèle à ses engagements d'accompagner le Burundi pour la réalisation du plus haut niveau de santé durable pour la population, l'OMS a soutenu au cours du mois de mai 2022 d'importantes activités au nombre desquelles nous pouvons citer : la présentation du Rapport Final de stratégie de Prise en charge intégrée des maladies au niveau communautaire (i-CCM), la dissémination des résultats de l'évaluation des prestations de soins de santé, la célébration de la Semaine Africaine de la Vaccination, la campagne de traitement de Masse à Ivermectine sous directives communautaires (TIDC) etc. Autant d'activités dont vous rendent comptent les lignes de cette nouvelle édition de votre mensuel. Un mensuel conçu pour vous mettre au parfum des interventions de l'OMS en soutien aux initiatives du Gouvernement pour assurer au citoyen burundais, où qu'il se trouve, un état de bien-être physique, mental et social indispensable pour son épanouissement et sa contribution au développement du pays.

En attendant de vous retrouver le mois prochain pour un autre numéro de OMS Burundi News, je vous souhaite bonne lecture. Portez-vous bien !

**Dr Xavier CRESPIN**  
Représentant OMS BURUNDI.

## SOMMAIRE OMS BURUNDI NEWS

- **Consommation du tabac au Burundi : ce que disent les chiffres !**
- **L'OMS aux côtés du Burundi pour atteindre l'objectif « zéro paludisme »**
- **Présentation du rapport final i-CCM : pour une bonne stratégie de Prise en charge intégrée des maladies au niveau communautaire.**
- **Le MSPLS célèbre la Semaine Africaine de la Vaccination, édition 2022 avec le soutien de l'OMS.**
- **Les acteurs impliqués dans la préparation et la riposte affûtent leurs armes pour mieux répondre aux situations d'urgence aux points d'entrée du Burundi.**
- **Lutte contre l'onchocercose au Burundi : l'OMS soutient la campagne de traitement de Masse à Ivermectine sous directives communautaires .**

## CONSOMMATION DU TABAC AU BURUNDI : CE QUE DISENT LES CHIFFRES !



# NE LAISSEZ PAS LE TABAC VOUS COUPER LE SOUFFLE

## CHOISISSEZ LA SANTÉ PAS LE TABAC

31 MAI JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC #SansTabac



Selon les données de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) de 2017, seule source d'information disponible jusqu'à présent sur la situation du tabagisme au Burundi, la quasi-totalité des femmes et des hommes ne fumerait pas du tabac (respectivement 99% et 89%).

De 2010 à 2016-2017, la proportion des non-fumeurs aurait augmenté aussi bien chez les femmes que chez les hommes de 15-49 ans, passant respectivement de 90% à 99% chez les femmes et de 82% à 89% chez les hommes.

Au Burundi, les proportions de femmes et d'hommes qui consomment du tabac non fumé sont très faibles (respectivement 3% et 0,1%).

Que ce soit chez les femmes ou chez les hommes, on constate que les proportions des fumeurs diminueraient des générations anciennes aux plus récentes, passant chez les femmes de 5% parmi celles de 45-49 ans à 0,4% parmi celles de 15-19 ans, et chez les hommes de 30% à 0,4%.

La proportion d'hommes qui fument diminue avec le niveau d'instruction : Elle passe de 24% parmi ceux sans instruction à 3% parmi ceux de niveau secondaire ou supérieur.

La proportion d'hommes qui fument diminue avec le niveau de bien-être économique, passant de 24% dans le quintile le plus bas à 6% dans le plus élevé. Dans des proportions beaucoup plus faibles, on note

cependant la même tendance chez les femmes. La province de Karusi enregistrerait la proportion la plus élevée de femmes qui fument (6%). Chez les hommes, la province de Muyinga enregistre la proportion d'hommes fumeurs la plus élevée, soit 19%.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS), en collaboration avec les Etats membres a mis en place une Convention Cadre pour la Lutte Anti-Tabac (CCLAT), adoptée en 2005 et ratifiée en novembre 2005 par le Gouvernement du Burundi. Des lois régissant la lutte contre le tabac ont été élaborées pour protéger la santé de la population. Aussi, le 31 mai de chaque année, le monde entier célèbre la journée mondiale sans tabac pour souligner les effets négatifs de la production et de la consommation de tabac sur la santé, la société, l'économie et l'environnement.

Le thème retenu pour l'édition de cette année, à savoir « le tabac : une menace pour notre environnement », vise à mettre en évidence l'impact environnemental de l'ensemble du cycle du tabac, depuis la culture, la production et la distribution, jusqu'aux déchets toxiques qu'il génère.

Une loi anti-tabac, promulguée en mai 2018, figure dans le Code de Santé publique au Burundi. Les textes d'application de cette loi sont en cours d'adoption !

## L'OMS AUX CÔTÉS DU BURUNDI POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF « ZÉRO PALUDISME »



Le Présidium lors de la cérémonie : La représentante du Gouverneur de Muyinga avec à sa gauche, l'Assistant du MSPLS et le délégué du Représentant de l'OMS;

Le Burundi a célébré le 6/5 la Journée Mondiale de lutte contre le paludisme à Muyinga. Sous le thème : « innover pour réduire la charge du paludisme et sauver des vies », cette commémoration est couplée au lancement de la campagne « zéro paludisme, je m'engage ».

La célébration de la JMP s'inscrit en droite ligne de l'appel de l'OMS à intensifier d'urgence l'innovation et le déploiement de nouveaux outils dans la lutte contre le paludisme.

C'est aussi l'occasion de plaider pour un accès équitable à la prévention et au traitement de la maladie, dans le contexte du renforcement de la résilience des systèmes de santé.

La JMP a permis d'informer le public sur les nouveautés dans la lutte contre le paludisme, y compris les nouveaux outils et nouvelles interventions comme le vaccin RTS, S/AS01 contre le paludisme dont l'OMS recommande une large diffusion pour sauver des vies. La célébration de l'édition 2022 de la JMP a été marquée par la distribution des kits PECADOM aux Agents de santé communautaires par la ministre afin qu'ils soient bien équipés pour répondre aux attentes

des patients. Au Burundi, le paludisme reste une cause majeure d'épidémies dévastatrices. Huit provinces sur les 18 sont considérées comme étant à risque épidémique (Gitega, Karusi, Kayanza, Muramvya, Muyinga, Mwaro, Ngozi et Cankuzo).



Dr Baza, délégué du Représentant de l'OMS remettant les kits aux bénéficiaires..

## LE MSPLS CÉLÈBRE LA SEMAINE AFRICAINE DE LA VACCINATION, ÉDITION 2022 AVEC LE SOUTIEN DE L'OMS



Mme la Ministre en charge de la santé, Dr Sylvie Nzeyimana avec à sa droite la déléguée de l'OMS, Dr Eugénie Niane.

Le lancement officiel de la 12ème édition de la Semaine Africaine de la Vaccination (SAV) a eu lieu le 3 mai à Gitega sous le haut patronage de la Ministre de la santé publique et de la lutte contre le Sida, Dr. Sylvie NZEYIMANA, avec à ses côtés les représentants et délégués des partenaires au développement dont GAVI, UNICEF et OMS.

Normalement commémorée le 25 avril de chaque année, la SAV permet de souligner l'importance des vaccins et la manière dont ils protègent les personnes

de tous âges contre de nombreuses maladies, nous donnant ainsi la possibilité de mener une vie bien remplie.

Placée sous le thème : « longue vie pour tous » la célébration de l'édition 2022 de la SAV vise à unir les gens autour de l'idée selon laquelle les vaccins nous permettent de réaliser nos rêves, de protéger nos proches et de vivre longtemps et en bonne santé.

Appuyé par l'OMS le lancement de la SAV 2022 fut aussi l'occasion pour la diffusion du cadre de redevabilité de la vaccination au niveau communautaire et du lancement des activités prévues dans ledit cadre.

En effet, le contenu du document répond au souci d'éviter les enfants zéro dose et/ou insuffisamment vaccinés ainsi que les

faibles couvertures du vaccin contre le tétanos et la Diphtérie chez les femmes enceintes avec l'implication de la communauté. Le cadre de redevabilité de la vaccination spécifie pour chaque niveau un cadre de concertation, le rôle et les responsabilités de chaque acteur en matière de la vaccination. Il vient renforcer la collaboration entre les prestataires et la communauté d'une part, et la synergie des acteurs communautaires et les leaders/administrations à la base d'autre part pour le respect des engagements.



Vue d'ensemble des participants.

## LES ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LA PRÉPARATION ET LA RIPOSTE AFFÛTENT LEURS ARMES POUR MIEUX RÉPONDRE AUX SITUATIONS D'URGENCE AUX POINTS D'ENTRÉE DU BURUNDI



Vue d'ensemble des participants à l'exercice.

A l'occasion d'un exercice de simulation sur table qui s'est tenu le 06 mai 2022 dans les locaux du Centre des Opérations d'Urgence de Santé Publique (COUSP), l'ensemble du personnel impliqué dans la préparation et la riposte ont été soumis à des travaux pratiques pour tester leurs capacités à la détection, la notification et la gestion des éventuels cas suspects au niveau des points d'entrée.

Cet exercice de simulation sur table a été initié par le Ministère de la Santé Publique et de la lutte contre le Sida à la suite de l'apparition de la 14ème épidémie de la Maladie à Virus Ébola (MVE) en République Démocratique du Congo.

Appuyé techniquement et financièrement par l'OMS, l'exercice consistait à présenter aux participants un scénario comportant des questions auxquelles les participants doivent répondre en se mettant dans les conditions du scénario en fonction de leurs connaissances et des réalités du terrain.

Se voulant participatif et regroupant des médecins chef de district, des prestataires affectés aux points d'entrée, laboratoire, etc., l'exercice a permis de noter les bonnes pratiques et de formuler des recommandations pouvant améliorer les capacités de réactions des participants en termes de détection précoce et de gestion des événements de santé publique au niveau des points d'entrée du Burundi.

Rappelons que l'organisation des Exercices de Simulation (SIMEX) rentre également dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des exigences du Règlement Sanitaire International (RSI), par les 196 États parties. A signaler aussi que, entré en vigueur en Juin 2007, le RSI stipule en son article 2 « prévenir la propagation internationale des maladies, à s'en protéger, à la maîtriser et à y réagir par une action de santé publique proportionnée et limitée aux risques qu'elle présente pour la santé publique, en évitant de créer des entraves inutiles au trafic et au commerce internationaux ».



Vue partielle des participants.

## LUTTE CONTRE L'ONCHOCERCOSE AU BURUNDI : L'OMS SOUTIENT LA CAMPAGNE DE TRAITEMENT DE MASSE À IVERMECTINE SOUS DIRECTIVES COMMUNAUTAIRES (TIDC)

Depuis 2005, le Burundi organise une campagne annuelle à travers la stratégie « Traitement à l'Ivermectine sous Directives Communautaires (TIDC) dans le cadre de la lutte contre les maladies tropicales négligées dont l'onchocercose, avec le but de venir à bout de ces pathologies qui créent encore beaucoup de dommages pour les populations. Cette pratique consiste à une administration de masse des médicaments spécifiques (Mectizan et Albendazole). La 17<sup>ème</sup> édition de cette campagne se déroule du 18 au 30 avril 2022 dans les 6 provinces endémiques (sur les 18 provinces du pays) à savoir Cibitoke-Bubanza, Bururi, Rumonge, Makamba et Rutana.

Les journées provinciales de mobilisation sociale en faveur de la lutte contre l'onchocercose et les Géo helminthiases ont été le point d'entrée de la campagne. Elles ont été présidées par un membre du cabinet du Gouverneur dans chacune des provinces. De plus, 300 personnels de santé, 1985 distributeurs communautaires, 1004 chefs de colline et 736 membres de comité de santé ont été formés, en préparation de la campagne.

L'objectif principal de cette campagne annuelle est de maintenir la couverture thérapeutique à 80% pour l'onchocercose et à 90% pour les géo helminthiases dans les 371 collines. Pour atteindre la performance escomptée de couverture, la population à risque attendue est de 1 727 563 personnes pour le traitement au mectizan et de 1 336 805 personnes adultes pour le déparasitage à l'albendazole.

L'OMS recommande la chimiothérapie préventive de l'onchocercose par l'ivermectine au moins une fois par an pendant au moins 10 à 15 ans jusqu'au moment où l'évaluation prouve que les critères d'arrêt du traitement sont remplis.

C'est actuellement la principale stratégie mise en œuvre pour éliminer la maladie dans les régions les plus affectées. Pour ce faire l'OMS, à travers le projet ESPEN (Expended special project for elimination of neglected tropical diseases), a soutenu cette campagne TIDC, notamment par la mise à disposition du Burundi des médicaments et des fonds nécessaires pour le bon déroulement de cette activité.

Les gains et les progrès enregistrés en matière de lutte contre l'onchocercose indiquent que le Burundi est en bonne voie pour l'élimination de la maladie conformément à la feuille de route 2021-2030 pour les maladies tropicales négligées. A ce titre, un



Dr Dismas Baza de l'OMS observant le déroulement de la campagne

comité indépendant d'experts pour l'élimination de l'onchocercose a été désignée en novembre 2021.

Il a pour mission, entre autres, d'accompagner le pays sur les nouvelles directives quant à l'arrêt du traitement et la vérification de l'élimination de la maladie. Encore appelée « cécité des rivières », l'onchocercose est une maladie parasitaire due au filaire *Onchocerca volvulus*, qui se transmet lors de contacts répétés avec des simulies infectées (*Simulium* spp.). Ces simulies se reproduisent dans des rivières et des cours d'eau à courant rapide, surtout dans les villages isolés situés près des terres fertiles, où la population dépend de l'agriculture.

L'onchocercose est une maladie des yeux et de la peau. Les symptômes sont dus aux microfaires qui se déplacent dans les tissus sous-cutanés et provoquent de violentes réactions inflammatoires lorsqu'ils meurent.

Les personnes infectées ressentent de fortes démangeaisons et présentent des lésions cutanées.

Elles présentent aussi parfois des lésions oculaires qui peuvent entraîner une déficience visuelle et une cécité irréversible. Dans la plupart des cas des nodules apparaissent sous la peau autour des vers adultes.

Au Burundi, les premiers cas d'onchocercose ont été signalés en 1950 dans l'embouchure de la Rusizi. Depuis lors, 6 sur 18 provinces sanitaires, 12 sur 48 districts sanitaires sont endémiques. De même, 371 collines sur 1209 sont déclarées méso et hyper endémiques de l'onchocercose, maladie à laquelle sont exposées près de 2000. 000 de personnes dans le pays, avec une prévalence variant de 40 à 2,1 %.

## CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES SAGES-FEMMES

« Investir dans les sages-femmes », c'est le thème retenu pour l'édition 2022 de la Journée internationale de la sage-femme (JISF), célébrée au Burundi ce 27/05 en présence du Secrétaire Permanent du Ministère du MSPLS, la Présidente de l'Association des sages-femmes du Burundi, du Représentant de UNFPA au Burundi et la déléguée de l'OMS Burundi.

Cette commémoration est une opportunité pour les sages-femmes de sensibiliser les autorités administratives sur l'importance de leur profession et plaider auprès du pouvoir public pour le recrutement des sages-femmes dans les maternités du pays. Appuyée par l'OMS et l'UNFPA, la célébration de la JISF a permis, à travers des présentations vidéos, de montrer la contribution des sages-femmes dans le système de santé du pays et leur rôle indéniable dans la réduction de la mortalité maternelle.

Des recommandations ont été formulées pour



Le Représentant de UNFPA, le Secrétaire Permanent du MSPLS, la déléguée du Repr. OMS (extrême gauche), la Présidente de l'ASFB (extrême droite).

redorer le blason des sages-femmes burundaises afin d'améliorer la santé, l'égalité des genres et une croissance économique inclusive.

## RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU PERSONNEL POUR LE DÉPLOIEMENT DE LA VACCINATION CONTRE COVID-19

Le déploiement de la vaccination sur le point de devenir réalité à Ngozi et Gitega. C'est dans ce cadre que s'est déroulé du 24 au 27 mai à Ngozi, le renforcement des capacités du personnel de santé intervenant dans la vaccination contre la Covid-19 au Burundi. L'objectif de ce déploiement est d'augmenter la couverture vaccinale par extension des sites de vaccination contre la Covid-19. Ceci implique l'accompagnement des équipes affectées sur les sites, la distribution des vaccins et autres intrants sur les sites de Ngozi et Gitega.

Cette extension des sites de vaccination est une initiative du Ministère de la santé publique et de la lutte contre le sida à travers le COUSP et le PEV, avec l'appui de l'OMS.

Au total, 103 sites sont prévus dans le cadre de la décentralisation progressive de la vaccination contre la covid-19 au Burundi.

Dr Yao K. Théodore, délégué du Représentant de l'OMS, s'est réjoui de ce déploiement et a réitéré la disponibilité de l'OMS à accompagner toutes les activités du Gouv en réponse à Covid-19, ainsi que



Le Présidium avec Dr Jean Claude Bizimana, Directeur du COUSP (au milieu) et le Dr Yao K. Théodore, délégué du Repr. de l'OMS.

tous les efforts pour améliorer la santé de la population burundaise.

## PRÉSENTATION DU RAPPORT FINAL DE L'I-CCM : POUR UNE BONNE STRATÉGIE DE PRISE EN CHARGE INTÉGRÉE DES MALADIES AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE

Après plusieurs mois d'enquête sur le terrain, le 10 Mai 2022 fut la date choisie pour présenter le Rapport Final de l'évaluation de la stratégie i-CCM par les deux experts, l'un international commis par l'OMS et l'autre national.

Initiée par le MSPLS à travers la Direction de l'Assurance Qualité des Soins, avec l'appui technique et financier de l'OMS et de l'UNICEF, cette évaluation vise à mesurer les progrès afin d'identifier les points forts, les faiblesses existantes, les goulots d'étranglement possibles et les opportunités avec proposition d'un plan d'amélioration pour parvenir à la réduction de mortalité infantile-juvénile de 18% d'ici 2023 (passant de 78 à 68 décès pour 1000 naissances vivantes de 2017 à 2023).

La présentation du Rapport a permis de partager les données collectées lors de l'évaluation, recueillir des recommandations réalistes pour la reprogrammation des besoins, la mobilisation des ressources, la coordination et la durabilité des actions au Burundi.



Dr Sylvie Nzeyimana, Ministre en charge de la santé (centre); Dr Dismas Baza, déléguée du Repr. de l'OMS (extrême droite), la déléguée de l'UNICEF (extrême gauche).

La cérémonie de présentation du Rapport a été présidée par la Ministre en charge de la santé, Dr. Sylvie NZEYIMANA, en présence des délégués de l'OMS et de l'UNICEF.

## ATELIER DE DISSEMINATION DES RESULTATS DE LA REVUE DU PLAN STRATEGIQUE SRMNIA 2019-2023

Tenue le 20 Mai 2022 de l'Atelier de dissémination des résultats de la revue à mi-parcours du Plan Stratégique (PS) de Santé de la Reproduction Maternelle Néonatale Infantile et de l'Adolescent (SRMNIA). Appuyé par l'OMS cet atelier visait à contribuer à l'amélioration de la santé du couple mère-enfant à travers la revue PS 2019-2023 dont les résultats ont été partagés aux cadres du niveau central, intermédiaire, périphérique et aux partenaires impliqués dans la SRMNIA. A l'issue de cet atelier des recommandations ont été formulées pour accélérer l'atteinte des cibles et des objectifs fixés d'ici 2023.



Le Secrétaire Permanent (centre); Dr Eugénie Niane (extrême gauche), Directeur du PNSP (extrême droite)



## L'OMS BURUNDI PARTICIPE À LA MARCHÉ « WALK THE TALK », LE CHALLENGE DE LA SANTÉ POUR TOUS !

Le Bureau Pays du Burundi s'est joint, le 22 Mai 2022, à tous les autres bureaux de l'OMS dans le monde et particulièrement au siège à Genève, pour participer à la marche intitulée : « Walk the Talk », le challenge de la santé pour tous.

Vêtu de tee shirt estampillé du logo de la manifestation, tout le personnel de l'OMS BURUNDI, avec en tête de pelotons le Représentant, Dr Xavier CRESPIEN, s'est mobilisé pour parcourir le trajet de 5 Km retenu pour la circonstance dans la ville de Bujumbura pour promouvoir la santé au Burundi.



Le personnel de l'OMS lors de la marche avec au premier rang le Représentant de l'OMS, Dr Xavier CRESPIEN (3<sup>ème</sup> à partir de la gauche).

Cette marche rentre dans le cadre de la célébration du 70<sup>ème</sup> anniversaire de l'Organisation mondiale de la santé et vise, entre autres, à mieux faire connaître les activités de l'OMS et promouvoir la santé et l'activité physique dans le cadre d'un avenir durablement sain.

Dr Xavier CRESPIEN, saisit cette occasion pour exhorter tout chacun à marcher. « Marcher contribue à la bonne santé et améliore notre bien-être global. Donc marchons, tant qu'on peut, marchons tous les jours pour garder une bonne forme physique et mentale », a-t-il indiqué.

## ATELIER D'ELABORATION DU PLAN D'ACTION 2022-2023 DU PNILMCNT

Du 16 au 20 mai, le personnel du Ministère de la santé publique et de la lutte contre le sida et les partenaires au Développement se sont réunis en atelier à Gitega et Ngozi pour élaborer la Plan d'Action 2022-2023 du Programme National Intégré de Lutte contre les Maladies Chroniques Non Transmissibles.

Au cours de ces assises les participants ont évalué l'état de mise en œuvre du PAA 2021-2022, revu les deux Plans Stratégiques existants, planifié les actions pour 2022-2023, réfléchi aux voies et moyens pour mobiliser les fonds nécessaires à la réalisation des activités.

### Directeur de Publication

Dr Xavier CRESPIEN, Représentant OMS BURUNDI

### Rédacteur-en-chef

Abd Razzack SAIZONOU, Communication Officer

### Rédacteur-en-chef adjoint et Graphiste

Grâce Ntahiraja, Assistante Communication

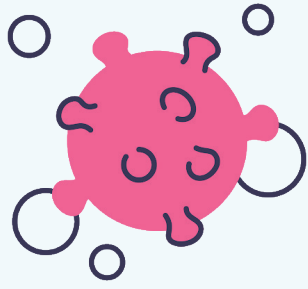
### Conseiller à la rédaction

Dr Yao Kouadio Théodore

### Collaboration

Dr Brigitte NDELEMA  
Dr Eugénie NIANE  
Dr Dismas BAZA  
Dr Mohamed KABA  
Dr Jim Thierry NTWARI

# ALERTE COVID-19 !



La COVID-19 affecte les individus de différentes manières. La plupart des personnes infectées développent une forme légère ou une forme modérée de la maladie et guérissent sans hospitalisation.

## PROPAGATION DE LA COVID-19

Le virus qui entraîne la COVID-19 se transmet principalement par des gouttelettes produites lorsqu'une personne infectée tousse, éternue, ou lors d'une expiration. Ces gouttelettes sont trop lourdes pour rester dans l'air et tombent rapidement sur le sol ou sur toute surface proche.

Vous pouvez être infecté en respirant le virus, si vous êtes à proximité d'une personne malade, ou en touchant une surface contaminée puis vos yeux, votre nez ou votre bouche.

### Symptômes les plus fréquents:

- fièvre
- toux sèche
- fatigue

### Symptômes moins fréquents:

- courbatures
- maux de gorge
- diarrhée
- conjonctivite
- maux de tête
- perte de l'odorat ou du goût
- éruption cutanée, ou décoloration des doigts ou des orteils

### Symptômes graves:

- difficultés à respirer ou essoufflement
- sensation d'oppression ou douleur au niveau de la poitrine
- perte d'élocution ou de motricité



**Si vous présentez des symptômes graves, consultez immédiatement un professionnel de santé.** Avant de vous rendre chez votre médecin ou dans un établissement de santé, contactez-les toujours par téléphone.

Les individus présentant des symptômes légers, mais qui sont par ailleurs en bonne santé, doivent se soigner chez eux.

En moyenne, l'apparition des symptômes chez une personne infectée par le virus prend cinq à six jours. Cependant, ce délai peut s'étendre jusqu'à quatorze jours.



# COMMENT UTILISER UN MASQUE ?



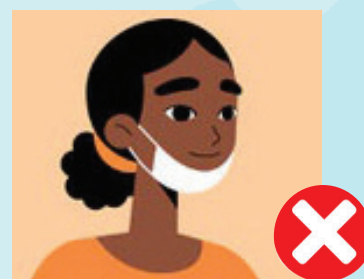
Lavez-vous les mains avant de mettre votre masque, ainsi qu'avant de l'enlever, à tout moment.



Assurez-vous qu'il couvre à la fois votre nez, votre bouche et votre menton.



Lorsque vous enlevez votre masque, lavez-le chaque jour, s'il s'agit d'un masque en tissu ou jetez-le dans une poubelle si c'est un masque médical.



**CONSIDÉREZ LE PORT DU MASQUE COMME NORMAL LORSQUE VOUS ÊTES AVEC D'AUTRES PERSONNES. POUR QUE LES MASQUES SOIENT AUSSI EFFICACES QUE POSSIBLE, IL EST ESSENTIEL DE LES PORTER ET DE LES LAVER CORRECTEMENT S'IL S'AGIT D'UN MASQUE EN TISSU OU DE LES JETER SI C'EST UN MASQUE MÉDICAL!!**